



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome II (1854)**

Situation : le village est situé au fond d'une vallée, qui est à la naissance des basses montagnes du Jura, à la limite de la Bresse.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton de Beaufort, perception et bureau de poste de Cousance ; succursale ; à 6 km de Beaufort et 21 de Lons-le-Saunier.  
La commune de La Biolée a été réunie à celle de Cuisia, le 25 septembre 1822.  
Altitude 273 m.

Le territoire est limité au nord par Augea, Maynal et Beaufort, au sud par Cousance et Gizia, à l'est par Rosay et à l'ouest par le Miroir (Saône-et-Loire). La Grande-Biolée, la Petite-Biolée, Lanézia, Pratelin, Bois-Delle, Gugnaux et la Marbrière font partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 83, de Lyon à Strasbourg, et par la vieille route qui reliait ces deux villes ; par le chemin de grande communication n° 2 d'Orgelet au Miroir ; les chemins vicinaux tirant au hameau des Gugnots, à Cyrey et au bois de Cuisia, à la Biolée, à Lanézia, aux Vignes, à Labergement, à Augea et à Changea ; par les ruisseaux du Taloup et de l'étang Nia ; par les biefs Pratelin et des Verres ou de Cyrey.

Les maisons sont généralement groupées par hameaux, construites en pierre et couvertes en tuiles plates.

Population : en 1790, de Cuisia 596 habitants ; de la Biolée, 251 ; population réunie en 1846, 720 ; en 1851, 698, dont 341 hommes et 357 femmes ; population agglomérée 286 ; population spécifique par kilomètre carré, 61 habitants.; 166 maisons, savoir à Cuisia, 65 ; à la Grande-Biolée, 42 ; à la Petite-Biolée, 15 ; à Lanézia, 5 ; à Pratelin, 10 ; au Bois-Delle, 7 ; à Gugnaux, 20 ; à la Marbrière, 2 ; 170 ménages. En 2002 : 376 habitants.

Etat-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1710.

Vocabulaire : Saint-Pierre.

Série communale est déposée aux Archives départementales avant 1793, où Cuisia a reçu les cotes 14 J 94, 5 E 77/1 et 2. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 287 et 288, 3 E 3007 à 3018, 3 E 8187 et 8188.

Tables décennales : 3 E 1102 à 1110.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 401, 5 Mi 418 à 420, 5 Mi 1224, 5 Mi 5 et 6, 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1835, surface 1015 Ha 03 a, divisés en 4384 parcelles réparties à 461 propriétaires, dont 254 forains. 520 Ha 66 a en terres labourables, 154 Ha 31 a en

bois, 107 Ha 61 a en vignes, 98 Ha 16 a en pâtures, 82 Ha 62 a en prés, 19 Ha 35 a en friches et murgers, 5 Ha 95 a en sol et aisances des maisons, 3 Ha 33 a en jardins, 1 Ha 75a en broussailles.



Le sol, généralement montagneux et d'une fertilité ordinaire, produit du blé, peu d'orge et d'avoine, du seigle, du méteil, du maïs, du sarrasin, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, des betteraves, des carottes fourragères, du chanvre, des fruits, du foin, des fourrages artificiels, des vins rouges de bonne qualité et un peu de vin blanc.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On exporte le quart de la récolte des vins. On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons, des cochons qu'on engraisse et des volailles. 60 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, du minerai de fer, dont l'exploitation a été abandonnée, des carrières de pierre à bâtir, de taille et à chaux ordinaire, exploitées. On a extrait autrefois du marbre, dans la contrée dite à la Marbrière.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Cousance.

Les patentables sont : 1 cordonnier, 1 menuisier et 1 charron.

Les jeunes gens émigrent, pour être domestiques à Lyon et à Paris.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère en mauvais état, une maison d'école des filles, tenue par deux religieuses de l'ordre de saint Vincent de Paul, dont la maison principale est à Besançon, et fréquentée en hiver par 70 élèves ; cinq fontaines, dont 3 avec abreuvoirs, 3 citernes, et 68 Ha 48 a de friches, parcours et bois. Le hameau de la Biolée possède 101 Ha 41 a de pâtures, mares et friches ; celui de Lanézia, 4 Ha 57 a de pâtures et mares.

L'instituteur et l'école des garçons, fréquentée en hiver par 70 élèves, occupent une maison louée à cet effet par la commune.

Bois communaux : Cuisia a 44 Ha 57 a de bois, dont 1 Ha 38 a sont coupés annuellement : la Biolée 44 Ha 62 a, dont 1 Ha 31 a sont coupés annuellement. Essences dominantes : chêne, charme et bois blanc.

## NOTICE HISTORIQUE

Le mot de Cuisia paraît venir du celtique *cot*, *coat*, bois, forêt. Cuise entre comme radical dans le nom d'un grand nombre de localités bâties sur l'emplacement de vastes forêts. Cette étymologie explique pourquoi on rencontre si souvent le mot de *ver*, *vaire*, dans les dénominations topographiques de ce territoire, telles que *ver de l'étang de Nia*, *champ de ver châne*, *ver des habitants*. *Ver*, rappelle par son nom les aulnes qui devaient constituer l'essence principale des bois qui entouraient Cuisia. A 500 mètres environ de la route impériale de Lyon à Strasbourg, se trouve dans ce village un champ appelé le Château du Vivier. Au mois de mars 1811, un cultivateur ayant entrepris de défricher cette terre couverte de murgers, mit à nu un monument remarquable par sa singularité et par son étendue. Il était placé sur une petite éminence, qui présentait le plus bel horizon qu'il fut possible de choisir dans cette contrée. Les fouilles découvrirent plusieurs espèces de cabinets de 4 à 5 mètres carrés ; un fourneau voûté en pierres, était probablement destiné à distribuer la chaleur dans quelques unes de ces chambres ; une grande quantité de cendres a été extraite de ce fourneau ; le charbon qui s'y trouvait mêlé était si bien conservé, qu'à son inspection on pouvait deviner l'espèce de bois dont il provenait. Il est aisé d'y reconnaître un établissement de bains, auquel la chambre souterraine, soutenue par de nombreux piliers, devait servir d'hypocauste. La régularité des fondations, leur étendue, attestent qu'il a existé dans ce lieu des constructions romaines importantes.

On doit remarquer que le château du Vivier se trouve peu distant de Châtel, qui a dû être un oppidum, ou plutôt un castellum. Ce qu'on a découvert à Cuisia, était vraisemblablement la villa du commandant qui avait sa résidence à Châtel. Les objets accessoires trouvés dans les fouilles, sont des tablettes de marbre de diverses nuances, des briques enfumées, des tuileaux à rebords, des médailles de Licinius et de Constantin, d'autres monnaies de bronze, des tuyaux de plomb et le squelette d'un cheval.

Beaucoup de médailles romaines sont éparses sur le sol de Cuisia. En 1814, on découvrit à la Biolée un vase de bronze, contenant 1500 pièces d'argent, aux effigies de Dioclétien, de Maximin, de Maximien, de Constance-Chlore et de Constantin.

Seigneurie de Cuisia : Cuisia dépendait en toute justice de la baronnie de Chevreau. Les habitants étaient assujettis aux mêmes charges que ceux de Cousance. Ils accensèrent le four banal de leur seigneur en 1645. Par un acte daté à Chevreau en 1349, Guy de Vienne, baron de Chevreau, affranchit gratuitement ses sujets présents et futurs de Cuisia de la macule de main-morte, leur permit de disposer de leurs biens en faveur de leurs parents et de leurs amis, et de doter leurs enfants en argent ou en immeubles, lorsqu'ils se marieraient. Cette chartre, écrite en latin, fut concédée en présence de Hugues de Pymorin, docteur en lois, de Jacques et Gauthier Fusillet, damoiseaux.



Seigneurie de la Biolée : La Biolée était un fief en haute, moyenne et basse justice, relevant du château de Saint-Laurent-la-Roche..

Seigneurs : en 1294, Jean de Montmoret, fils de feu Béraud de Bornay, vendit le fief de la Biolée à Etienne de Chalon, seigneur de Vignory. Ce dernier l'inféoda en 1297, à Etienne, dit Vercherat de Montaigu, et le reprit quelque temps après. Béraud d'Andelot, chevalier, sire de Cressia, l'acheta en 1345, de Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, et Huguette de Sainte-Croix, son épouse, dame de Saint-Laurent-la-Roche. Dès ce moment, la Biolée ne cessa d'être possédée par les seigneurs de Cressia.

Prévôté de Cuisia : elle fut inféodée, à titre héréditaire, à une famille noble, qui prit le nom de ce village. Rainald de Cuisia, avec Aimon de Beaufort, Aimon Lombel de Cuiseau et d'autres encore, fut témoin de la donation que fit Humbert de Coligny à l'abbaye du Miroir, par acte de l'an 1131.

Prévôté de la Biolée : cette prévôté fut aussi inféodée à une famille noble, qui prit le nom de ce village. Gilles de la Biolée possédait un fief à Marnézia en 1390. Jean de la Biolée, son fils, vivait en 1402. Antoine et Jeanne, enfants de Jean de la Biolée, stipulaient dans différents actes en 1440.

Maisons féodales : il existe à Cuisia deux maisons féodales qui ont appartenu aux familles d'Ivry et Godard. Elles sont possédées aujourd'hui, l'une par M. Didier, avocat à Louhans, l'autre par Mme Ardiet, fille du général comte Aubry de la Bouchardière.

Paroisse : Cuisia dépendait, dans l'origine, de la paroisse de Châtel, et posséda, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, une chapelle, desservie par un vicaire résident, institué par les religieux de Gigny, curés primitifs. Cette chapelle ne fut érigée en cure qu'en 1686 avec la Petite-Biolée pour annexe. Elle dépendit du diocèse de Lyon et de l'archiprêtre de Coligny jusqu'en 1742, époque à laquelle cette paroisse fut comprise dans le diocèse de Saint-Claude. La Grande-Biolée dépendait de l'église de Digna.

Église : dédiée à saint Pierre, dont on célèbre la fête le 29 juin, elle est située au centre du village. Elle se compose d'un porche, d'une nef, d'un clocher, au milieu de la longueur de l'église, d'un chœur, de deux chapelles sous le clocher, de deux nefs latérales, parallèles au chœur et d'une sacristie. Le porche appartient à la construction primitive, ainsi que l'indiquent ses colonnes à chapiteaux et bases de forme bizarre. Près de la porte de l'église et sous le porche, est une pierre pupitrale, engagée dans le mur. La nef a été reconstruite au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Le porche et la porte d'entrée sont du style ogival tertiaire. Le clocher, les chapelles et le chœur datent du XVI<sup>e</sup> siècle. Le toit du clocher est plat et recouvert en laves. Ce clocher contient une cloche bénite le 19 janvier 1853, dont l'empereur Napoléon III a été le parrain et M<sup>lle</sup> Guyenot, de Lons-le-Saunier, la marraine. On remarque, dans le petit collatéral de droite, un charmant autel, du style de la renaissance, décoré d'un grand nombre de statuette en bois, d'une parfaite exécution. Sous le porche, se trouve la pierre tombale de Marie-Joseph Maître, de Cuiseau (1753-1818), prêtre longtemps persécuté et exilé pour le soutien de la foi, et des curés Patillon, bienfaiteurs de la paroisse. Le cimetière renferme la tombe du baron Aubry de la Boucharderie, né à Lyon en 1802, mort à Cuisia en 1835, et de dame Anne Bouillaud, comtesse Aubry de la Bouchardière (1785-1850).

Bibliographie : annuaire du Jura, 1814 et 1851.